

MINUTES

Commune de Cleon

Maitre Benjamin Dewhurst
TOQUE AV

Département Urbanisme et Habitat
Direction de l'Urbanisme Réglementaire
Service Urbanisme Instruction Autres Communes
Affaire suivie par Eric BLANCHARD / EB
Téléphone :
Mail : eric.blanchard@metropole-rouen-normandie.fr
Déclaration Préalable n° DP 76178 22 M0016
Dossier Reçu le 27/04/2022
Nature des travaux : **Aménagement combles + extension**
Adresse des travaux : **423 Rue de Bédanne**
76410 CLEON

PIECE N 77

Le Maire
à
Madame GALE Nooshkin
423 RUE DE BEDANNE
76410 CLEON

Objet : ~~Demande de pièce(s) manquante(s)~~

Madame,

Vous avez déposé le 27/04/2022 une demande de Déclaration Préalable.

Après examen des pièces jointes à votre demande, il s'avère que les pièces suivantes sont manquantes ou insuffisantes :

- Le Document CERFA, Le document fiscal ainsi que le plan masse ne sont pas mis en cohérence :

- Le cadre 5.3 du Cerfa indique la création de 60m² de surface de plancher;
- Le formulaire fiscal mentionne une création de 17,85 m² de surface de plancher;
- Le plan masse fait apparaître deux extensions (l'une de 7,85m² et l'autre de 5,25m²) d'emprise au sol

Pour mémoire, le régime dérogatoire permettant de bénéficier de la Déclaration Préalable de travaux n'est valable que pour les extensions n'excédant pas 40m² de surface de plancher. Au-delà de 40m² de surface de plancher, le projet relève d'un Permis de Construire

- DP2 : un plan de masse [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme] faisant apparaître les pourcentages d'espaces verts et d'espaces libres restants après la réalisation du projet

- DP3 : un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R.431-10b) du code de l'urbanisme]. Ce plan fera apparaître la cote NGF du plancher de l'extension car le projet est situé dans le Périmètre de Protection du Risque Inondation d'Elbeuf

- DP4 : un plan des façades et toitures [Art. R.431-10a) du code de l'urbanisme] après travaux. Le plan joint au dossier ne fait apparaître que l'existant, le plan projet des façades et toitures est manquant

- DP5 : une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R.431-36c) du code de l'urbanisme]

- DP6 : un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c du code de l'urbanisme]

.../...

Maitre Benjamin Dewhure
TOUQUE AV

Je vous informe qu'en conséquence, et en application de l'article R.423-38 et suivants du code de l'urbanisme vous devez adresser ces pièces à la mairie **dans le délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier**. La mairie vous fournira un récépissé de dépôt de pièces complémentaires.

À défaut de production dans ce délai de l'ensemble de ces pièces, je considérerai que vous avez renoncé à votre projet et votre demande fera l'objet **d'une décision tacite d'opposition** conformément à l'article R.423-39 du code de l'urbanisme.

Le délai d'instruction de votre Déclaration Préalable ne commencera à courir **qu'à compter de la date de réception des pièces manquantes par la mairie**.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Rouen, le 19\05\2022
Pour le Maire et par délégation,
La Responsable du Service Urbanisme
Instruction Autres Communes
Aude GERVASON

Délais et voies de recours contre la présente lettre : le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la présente lettre dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.



métropole
ROUEN NORMANDIE

Métropole Rouen Normandie
LE 108
108 ALLÉE FRANÇOIS MITTERRAND
CS 50589
76006 ROUEN CEDEX



AVEC AVIS DE RÉCEPTION
RECOMMANDÉ
N° de suivi : 936 0
L1 193 925 7936



N° de suivi :



à
Madame GALE Nooshkin
423 RUE DE BEDANNE
76410 CLEON

PIECE N 77

TOQUE AV

Maitre Benjamin Dewhurst

Restitution de l'information à l'expéditeur
La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli.
Celui-ci vous est cependant retourné pour la raison suivante :
La Poste has made every effort to deliver this item.
However, we are returning it for the following reason :

Défaut d'accès ou d'adressage

Address illegible / inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse

Addressee unknown at marked address

Pli refusé par le destinataire

Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé

Unclaimed recorded delivery



Maitre Benjamin Dewhurst

TOQUE AV

PIECE N 77

LA POSTE **DESTINATAIRE**

Madame Gate Noshkin
423 Rue de Beanne
76410 Eléon

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNL / permis de conduire
☐ Autre : ...

Signature (précisez Prénom et NOM si mandataire)
Signature facteur *

Date : 23/05 2014 CRBT :
Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 ☒ R2 ☐ R3 ☐

La Poste atteste par sa signature que l'identité du destinataire a été vérifiée.

Restitution de l'information à l'expéditeur
La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli.
Cependant, si vous ne le recevez pas, vous pouvez demander la restitution de l'information à l'expéditeur.
However, we are returning it for the following reason:
Défaut d'adresse ou d'adressage
Adresse illisible / Inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse
Addressed unknown or missing address

Pli refusé par le destinataire
Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé
Undelivered recorded delivery

LA POSTE

EXPÉDITEUR

N° 7618 21 1206

~~Maitre Gate Noshkin~~
~~423 Rue de Beanne~~
~~76410 Eléon~~

~~N° 108~~
~~423 Rue de Beanne~~
~~76410 Eléon~~

~~Libellé de la voie~~
~~Commune~~

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 193 925 7936 0

1A 193 925 7936 0

LA POSTE

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 5 364 051 364 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne
Consultez www.laposte.fr

ECOLOGIC
Papier recyclé 100%
Imprimé en France